

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/09/2024 - 3869 - 2016 B 00146 - 819 285 834 - BATI FINANCE

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : BATI FINANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 13 AVENUE DES TILLEULS 02580 ETREAU PONT		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 81928583400027		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. 31/12/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC I IF I M M O B I L I S E * I M M O B I L I S A T I O N S I N C O R P O R E L L E S I M M O B I L I S A T I O N S C O R P O R E L L E S I M M O B I L I S A T I O N S F I N A N C I E R E S (2)	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 724	1 080	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV		305 505	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		55 000	
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	17 724	361 585
	AC I IF C I R C U L A N T * S T O C K S * C R É A N C E S D I V E R S	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens		BN	BO			
En cours de production de services		BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
Marchandises		BT	BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY		130 400	
Autres créances (3)		BZ	CA		135 327	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE			
Disponibilités	CF	CG		31 559		
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK		297 286	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	17 724	658 871	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		BATI FINANCE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :84 200.....)		DA	84 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	8 420	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	369 000	
	Report à nouveau		DH	182	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	97 524	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	13 671	
	TOTAL (I)		DL	572 998	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 935	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	271	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 280	
	Dettes fiscales et sociales		DY	64 191	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	18 197	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	85 873		
Ecart de conversion passif *		ED	TOTAL (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	658 871		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	85 873	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : BATI FINANCE

Néant ☐ *

		Exercice N						Total	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	236 000	FH		FI	236 000		
		FJ	236 000	FK		FL	236 000		
	Chiffres d'affaires nets *						FM		
	Production stockée *						FN		
	Production immobilisée *						FO		
	Subventions d'exploitation						FP	868	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FQ	11	
	Autres Produits (1) (11)						FR	236 880	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	7 941	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 835	
	Salaires et traitements *						FY	111 776	
	Charges sociales (10)						FZ	66 547	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	5 115
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	25	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						55 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								
	Différences positives de change						4 324		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
			Total des produits financiers (V)				59 324		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								
	Intérêts et charges assimilées (6)						169		
	Différences négatives de change								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
			Total des charges financières (VI)				169		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					59 155		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					102 797		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise BATI FINANCENéant ☐ *

		Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	25				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 068				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 093				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	405				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	405				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 688				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 961				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	299 297				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	201 773				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	97 524				
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	4 324		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC			
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD			
	(9)	Dont transfert de charges		A1	868		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	Obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
DAP AMTS DEROGATOIRES			405				
TROP PROVISIONNE				25			
RAP AMTS DEROGATOIRES				3 068			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Désignation de l'entreprise										BATI FINANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD		KE		KF								
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]		KJ		KK		KL											
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]		KM		KN		KO											
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions		[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]		KS		KT		KU											
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX										
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA										
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	18 805	LC		LD										
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG										
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ										
Avances et acomptes						LK		LL		LM											
TOTAL III						LN	18 805	LO		LP											
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T										
	Autres participations						8U	402 255	8V		8W	55 000									
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S										
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V										
	TOTAL IV						LQ	402 255	LR		LS	55 000									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	421 060	ØH		ØJ	55 000										
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
								par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
								1		2		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						IN		CØ		DØ		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						IO		LV		LW		1X								
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ								
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC											
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF											
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO											
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR											
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	18 805	MU											
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX											
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB								
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF									
TOTAL III						IY		NG		NH	18 805	N1									
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW								
	Autres participations						IØ		ØX	96 750	ØY	360 505	ØZ								
	Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D								
	Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F		2G								
	TOTAL IV						13		NJ	96 750	NK	360 505	2H								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK	96 750	ØL	379 310	ØM									

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BATI FINANCE						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

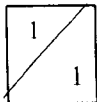
Désignation de l'entreprise BATI FINANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	12 609	QM	5 115	QN		QO	17 724	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II		QU	12 609	QV	5 115	QW		QX	17 724	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	12 609	ØP	5 115	ØQ		ØR	17 724	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	3 068	W2	-3 068		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	3 068	X7	X8	-3 068		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	405		NM			NO	405			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	405	NQ	NR	NS	3 068	NT	3 068	NU	NV	-2 663
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	405		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	3 068	Total général non ventilé (NW-NY)	NZ		-2 663	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

Désignation de l'entreprise BATI FINANCE							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	16 334	TM	405	TN	3 068	TO	13 671	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	16 334	TS	405	TT	3 068	TU	13 671	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	16 334	UB	405	UC	3 068	UD	13 671	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ	405	UK	3 068			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : BATI FINANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	55 000	UM	55 000	UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	130 400		130 400			
	Créance représentative de titres prêtis ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 099		1 099			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	17 923		17 923			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	213		213			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	112 583		112 583			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 508		3 508			
	Charges constatées d'avance				VS						
	TOTAUX				VT	320 727	VU	320 727	VV		
RENVU	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 935		1 935					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 280		1 280						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 000		10 000						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 106		21 106						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	32 298		32 298					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	787		787					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	271		271						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 197		18 197						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	85 873	VZ	85 873						
RENVU	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 377	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 81928583400027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BATI FINANCE

ADRESSE (voie) 13 AVENUE DES TILLEULS

CODE POSTAL 02580 VILLE ETREAUPONT

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	4210

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

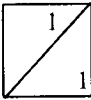
Titre (2) M. Nom patronymique MARLOT Prénom(s) LAURENT
Nom marital MARLOT % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 4 210,00
Naissance : Date 06/01/1968 N° Département 02 Commune VERVINS Pays France
Adresse : N° 31 Bis Voie HAMEAU DE CAMBRON
Code Postal 02140 Commune FONTAINE-LES-VERVINS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(1)

☐ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET :

81928583400027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

BATI FINANCE

ADRESSE (voie)

13 AVENUE DES TILLEULS

CODE POSTAL

02580

VILLE

ETREAUPONT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

SAS

Dénomination

BATI RENOV

N° SIREN (si société établie en France)

837380112

% de détention

100,00

Adresse :

N°

13

Voie

AVENUE DES TILLEULS

Code Postal

02580

Commune

ETREAUPONT

Pays

France

Forme juridique

SARL

Dénomination

BATI CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France)

822612016

% de détention

99,90

Adresse :

N°

30

Voie

RUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Code Postal

02580

Commune

ETREAUPONT

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCI DU VILPION

N° SIREN (si société établie en France)

379741424

% de détention

95,00

Adresse :

N°

30

Voie

RUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Code Postal

02580

Commune

ETREAUPONT

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

BATI FINANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 84.200 Euros

Siège social : 13 Avenue des Tilleuls
02580 ETREAUPONT

RCS SAINT QUENTIN 819 285 834

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIÈME DÉCISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 97.524,47 euros de la manière suivante :

Résultat net comptable au 31/12/2023	97.524,47 €
Report à nouveau	182,48 €
TOTAL A REPARTIR	97.706,95 €
A titre de dividendes aux actionnaires	30.000,00 €
Aux autres réserves	67.000,00 €
Le solde sera porté en report à nouveau soit	706,95 €
TOTAL A AFFECTER	97.706,95 €

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur Laurent MARLOT, Associé unique et président de la Société "BATI FINANCE" a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

1 - Présentation des comptes

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les états financiers de l'exercice ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Nous vous proposons d'examiner les aspects comptables, économiques et juridiques de la vie de votre société puis d'analyser les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice et les perspectives d'avenir.

2 - Activité de la société

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, qui a eu une durée normale de 12 mois, nous soulignons ce qui suit :

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 236.000 euros contre 236.000 euros au titre de l'exercice antérieur, soit une stabilité de l'activité.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 193.238 euros alors qu'elles s'élevaient à 217.813 euros au 31 décembre 2022.

Compte tenu de la structure de notre activité, les principaux postes de charges pour cet exercice par rapport à l'exercice antérieur sont les suivants :

NATURE	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2023	Variations
Autres achats et charges externes	5 467	7 941	45%
Impôts et taxes	1 733	1 835	6%
Salaires et traitements, charges sociales	204 722	178 323	-13%
Autres charges	11	25	
TOTAL	211 933	188 124	

La rémunération du mandat social du président s'élève à 55.607 euros.

Après comptabilisation de ces charges et dotations aux comptes d'amortissements et provisions à hauteur de 5.115 Euros, le compte de résultat fait apparaître un bénéfice d'exploitation de + 43.642 Euros.

Nous dégageons un résultat financier positif d'un montant de 59.155 Euros. Le résultat courant s'élève à 102.797 euros.

Nous dégageons un résultat exceptionnel positif de + 2.688 Euros.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 7.961 Euros, l'exercice se solde en définitive par un bénéfice net comptable de 97.524 Euros.

Nous vous rappelons que l'exercice précédent s'était soldé par un bénéfice net comptable de 398 Euros.

Nous allons rapidement procéder à un examen des principaux points traduits dans le bilan et les comptes.

ACTIF	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE 31/12/2022	PASSIF	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE 31/12/2022
<i>Actif immobilisé</i>	<i>361 585</i>	<i>408 450</i>	<i>Capitaux propres</i>	<i>572 998</i>	<i>478 137</i>
<i>Stocks</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>provisions</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres actifs</i>	<i>297 286</i>	<i>227 861</i>	<i>Total des dettes</i>	<i>85 873</i>	<i>158 174</i>
<i>Total Actif</i>	<i>658 871</i>	<i>636 311</i>	<i>Total Passif</i>	<i>658 871</i>	<i>636 311</i>

Les remboursements d'emprunt de l'année s'élèvent à 25.377 euros et représentent 25% de la capacité d'autofinancement.

Le taux d'endettement diminue de 12 points et représente 13 % du passif. Il atteint un montant global de 85.873 euros dont 85.873 € de dettes court terme.

Les comptes courants d'associés sont créditeurs de 271 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

3 - Evénements importants survenus au cours de la clôture de l'exercice

Je ne vois pas d'autre information à vous communiquer.

4 - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Je ne vois pas d'autres éléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice à vous communiquer et qui auraient des incidences sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

5 - Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La gestion de la politique du groupe et le développement de notre activité de prise de participation restent les priorités des années à venir.

6 - Résultat - affectation

L'actionnaire unique propose d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 97.524,47 euros de la manière suivante :

Résultat net comptable au 31/12/2023	97.524,47 €
Report à nouveau	182,48 €
TOTAL A REPARTIR	97.706,95 €
A titre de dividendes aux actionnaires	30.000,00 €
Aux autres réserves	67.000,00 €
Le solde sera porté en report à nouveau soit	706,95 €
TOTAL A AFFECTER	97.706,95 €

Après cette affectation, les "Autres Réserves" s'élèveraient à 436.000 euros.

La distribution de dividendes bruts pour 30.000 euros (soit 7,125 euros l'action) serait versée à l'actionnaire unique de la manière suivante :

	Totaux	MARLOT Laurent
Dividendes bruts	30 000,00	30 000,00
Prélèvements sociaux	5 160,00	5 160,00

Les dividendes nets seraient payés ou mis à disposition de l'actionnaire unique à son compte courant à compter du 31 août 2024 alors que les prélèvements sociaux seront réglés à l'administration fiscale dans les quinze jours du mois suivant cette distribution.

Il est rappelé qu'un prélèvement obligatoire d'impôt sur le revenu opéré à la source sera pratiqué sur les dividendes des actionnaires personnes physiques qui ne sont pas dispensés dudit prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il convient de signaler que les comptes de l'exercice prennent en charge des sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39.4 du CGI). Les corrections extra comptables comprennent :

Des déductions fiscales pour 66.939 €, soit :

-Dividendes régime « Mère-Fille »	54.450 €
-Quote-part pertes société de personnes	12.489 €

7 - Filiales et participations

Nous vous rappelons que notre société possède une participation dans la société « BATI RENOV » à hauteur de 100 %. Cette société par actions simplifiée au capital de 38.112 € a son siège social situé à Etréaupont (Aisne) 13, Avenue des Tilleuls. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 837 380 112. Son activité est la maçonnerie générale. Le chiffre d'affaires du dernier exercice clos au 31/12/2023 s'élève à 3.170.037 euros et le résultat net comptable est bénéficiaire de 69.197 euros.

Notre société possède également une participation à hauteur de 99,90 % du capital social de la société BATI CONSTRUCTION. Cette société à responsabilité limitée au capital de 10.000 € a son siège social situé à Etréaupont (Aisne) 30, Rue du 11 Novembre 1918. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 822 612 016 et est représentée par Monsieur Laurent MARLOT, gérant. Elle exerce l'activité de marchand de biens. Le chiffre d'affaires du dernier exercice clos au 31/12/2023 est nul et le résultat net comptable est déficitaire de – 6.703 euros.

Notre société possède également une participation à hauteur de 95 % du capital social de la société « SCI DU VILPION ». Cette société civile immobilière au capital de 305 € a son siège social situé à Etréaupont (Aisne) 30, Rue du 11 Novembre 1918. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN sous le numéro 379 741 424 et est représentée par Monsieur Laurent MARLOT, gérant. Son activité est la gestion de biens immobiliers. Le chiffre d'affaires du dernier exercice clos au 31/12/2023 s'élève à 78.319 euros et le résultat comptable est déficitaire de – 13.146 euros.

8 - Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, nous relatons les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l'associé unique.

I- Conventions poursuivies entre la SAS BATI FINANCE et la SAS BATI RENOV.

La société BATI RENOV a versé 102.000 euros au titre de prestations de secrétariat, 18.000 euros au titre de prestations informatiques et 40.800 euros au titre d'accompagnement commercial. Par ailleurs, la société BATI RENOV a versé 75.200 euros au titre de prestations de direction à la société BATI FINANCE.

Par ailleurs, notre société « BATI FINANCE » a fait une avance de trésorerie à la société BATI RENOV pour un montant au 31/12/2023 de 92.641,97 euros. Les intérêts sont perçus le 1^{er} octobre sur la base du taux légal en vigueur et inscrits au compte courant. Les produits financiers s'élèvent à la somme de 1.335,06 euros.

II- Conventions poursuivies entre la SAS BATI FINANCE et la SARL BATI CONSTRUCTION.

Notre société « BATI FINANCE » a fait une avance de trésorerie à la société BATI CONSTRUCTION pour un montant au 31/12/2023 de 38.821,82 euros. Les intérêts sont perçus le 1^{er} octobre sur la base du taux légal en vigueur et inscrits au compte courant. Les produits financiers s'élèvent à la somme de 862,10 euros.

III- Conventions poursuivies entre la SAS BATI FINANCE et la SCI DU VILPION.

Notre société « BATI FINANCE » a fait une avance de trésorerie à la société SCI DU VILPION pour un montant au 31/12/2023 de 36.119,37 euros. Les intérêts sont perçus le 1^{er} octobre sur la base du taux légal en vigueur et inscrits au compte courant. Les produits financiers s'élèvent à la somme de 804,30 euros.

9 - Répartition du capital

Nous vous précisons que les seuils déterminants de détention du capital sont les suivants :

- Monsieur Laurent MARLOT..... 100 %

Ces différents points seront, après approbation des comptes, portés dans le registre des délibérations.

Le Président

